

# MYSTIFICATION OU HISTORIOGRAPHIE AU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE DANS LES *VIES DES PLUS CÉLÈBRES ET ANCIENS POÈTES PROVENSAUX* DE JEHAN DE NOSTREDAME<sup>1</sup>

Josef PROKOP

Université de Bohême du Sud

**Abstract (En):** Jehan de Nostredame, the author of the modern version of the medieval troubadours' biographies (published 1575) falsely declares the majority of them as "Provensaux", deliberately changing the places of their origin, their names or other particularities. He also includes biographies of troubadours which are totally invented in the book, some of them bearing names or characteristics of persons from the administrative and aristocratic elite of 16<sup>th</sup> century Provence and Italy. Is this procedure of Nostredame's an ingenious literary game with the reader's trust, or is Jehan de Nostredame simply an immoral liar? Or does this particularity of Nostredame's text derive from the 16<sup>th</sup> century rules of the genre of historiographical and prosopographic literature? The following text aims to answer these questions.

**Keywords (En):** Jehan de Nostredame ; troubadours ; literary mystification ; narrative strategy

**Mots-clés (Fr):** Jehan de Nostredame ; troubadours ; mystification littéraire ; stratégies narratives

Jehan de Nostredame (1507?-1577?), simple procureur du roi au Parlement de Provence en son siège à Aix, est l'auteur de plusieurs textes liés à sa région natale. D'abord d'une *Vie de saint Hermentaire*, histoire-légende manuscrite qui fut présentée par Nostredame comme la traduction en prose française d'une légende occitane versifiée par Raymond Feraud, un poète pieux des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (LAFONT, ANATOLE, 1970 : 243). Camille Chabaneau, en se basant sur deux communications de Roque-Ferrier, déclare que ce texte constitue une invention de Jehan de Nostredame lui-même, qui s'est fortement inspiré de l'histoire légendaire et merveilleuse versifiée, *Vida de sant Onorat* du susmentionné Raymond Feraud (CHABANEAU, 1886 : 154-158, ROQUE-FERRIER, 1881a, 1881b). En outre, Jehan de Nostredame est l'auteur de plusieurs versions manuscrites d'une *Chronique de Provence*, dont certaines sont d'abord rédigées en occitan et plus tard complétées en français. D'après une petite mention dans la préface des *Vies*<sup>2</sup>, Nostredame avait probablement l'intention d'imprimer cette œuvre historiographique, mais la

---

<sup>1</sup> Article publié avec le soutien de la Fondation pour la Science de la République tchèque (Czech Science Foundation), projet GA16-19104S « Jehan de Nostredame et ses fabulations dans Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux ». / Tento článek vznikl v rámci projektu GA16-19104S s názvem « Jehan de Nostredame a jeho fabulace v Životech slavných a starých provençalských básníků » podporovaném Grantovou agenturou České republiky.

<sup>2</sup> Dans *Proesme au Lecteur* il dit : « (...) qu'elles [les *Vies*] parlent sommairement des choses plus remarquables de l'estat de Provence selon les années, desquels je m'en suis aydé en mon histoire de Provence, par moy faite, et imprimée à part. » (NOSTREDAME, 1575 : 21). Il semble que cette mention soit un *lapsus calami*, une imprudence de l'auteur qui annonce la publication probablement préparée mais encore non réalisée au moment de la rédaction du *Proesme*.

publication ne se réalisa jamais et ce fut son neveu César de Nostredame (1553-1629) qui utilisa et incorpora les recherches de son oncle dans son *Histoire de Provence* imprimée en 1614<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, Jehan de Nostredame a surtout acquis la reconnaissance de ses contemporains pour sa paraphrase des biographies des troubadours occitans médiévaux intitulée *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, imprimée en 1575<sup>4</sup> qui eut deux éditions : la version originale en français de Nostredame et sa traduction immédiate en italien par Giovanni Giudici<sup>5</sup>.

Il y a au moins deux raisons de s'intéresser au texte des *Vies*. D'abord du fait que les *Vies* servirent presque deux siècles entiers comme principale source de connaissance des troubadours et de leurs chansons en France. D'autre part, parce que Jehan de Nostredame mêla en les écrivant des faits vérifiables avec des renseignements inexacts, modifiés et même inventés. Les *Vies* ont donc acquis graduellement la réputation d'une fraude littéraire, bien que d'une facture très curieuse.

Il faut se rappeler que, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la tradition des chansons des troubadours avait déjà été oubliée en France. Leurs textes circulaient depuis le XIV<sup>e</sup> siècle presque uniquement à travers les rares chansonniers manuscrits et ne furent donc généralement pas connus. L'amateur de l'histoire provençale et Provençal lui-même, Jehan de Nostredame devint donc une autorité dans le domaine. Et malgré quelques petites objections il conserva cette position beaucoup de temps. Il fallut attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle pour que commencent à se faire entendre les voix des érudits qui mettaient en évidence diverses irrégularités dans les *Vies*. C'est finalement Paul Meyer qui les démasqua dans *Les derniers troubadours de la Provence* en 1871 comme un mélange indiscernable de réel et de fiction (MEYER, 1871), bien qu'il faille noter que lui non plus ne nia pas la véridicité d'une part des renseignements dans le volume. En dépit de quoi Jehan de Nostredame fut déclaré comme le « plus impudent faussaire qui ait jamais infecté l'histoire de ses mensonges » (CHABANEAU, 1886 : 159). Robert Lafont et Christian Anatole formulent d'une manière très représentative la duplicité de la position des critiques envers Jehan de Nostredame et ses *Vies* depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : « Malheureusement, la falsification la plus éhontée est liée à son projet patriotique. » Et ajoutent immédiatement que « Cet ensemble de mensonges crée

---

<sup>3</sup> *L'histoire et chronique de Provence de Caesar de Nostradamus, gentilhomme Provençal, où passent de temps en temps et en bel ordre les anciens poètes, personnages et familles illustres qui on fleuri depuis VC ans oultre plusieurs Races de France, d'Italie, Hespagne, Languedoc, Dauphine, et Piemont y rencontrées, avec celles qui depuis se sont diversement annoblies comme aussi les plus signalles [sic] combats et remarquables faicts d'Armes qui sy sont passez de temps en temps jusques à la paix de Vervins, à Lyon chez S. Rigaud, pour la Société caldorienne, 1614.*

<sup>4</sup> *Les vies des plus celebres et anciens poetes provençaux, qui ont floury du temps des Comtes de Provence. Recueillies des Oeuvres de divers Autheurs... par Jehan de nostre Dame..., A Lyon, pour Alexandre Marsilii, 1575.*

<sup>5</sup> *Le vite delli piu celebri et antichi primi poeti provenzali che fiorirno [sic] nel tempo delli Ré di Napoli, et Conti di Provenza, liquali hanno insegnato a tutti il Poetar Vulgare [sic]. Raccolte dell'opere de diversi eccellenti scrittori... da Gio:di Nostra Dama poste: et hora da Gio: Giudici in Italiana tradotte, e date in luce... In Lione, appresso d'Alesandro Marsilii, 1575.* Les deux étant imprimées simultanément par le même imprimeur. Et ajoutons que la version italienne diffère dans les détails de la française.

un mythe d'antique pays glorieux. Le mythe allait se révéler très actif : la fierté ethnique des Provençaux en était renforcée. » (ANATOLE, LAFONT, 1970 : 303-304) Néanmoins ils admettent que « ... le monde littéraire français devait prolonger les fantaisies de l'impudent érudit jusqu'à l'époque moderne. » (ANATOLE, LAFONT, 1970 : 304, l'achèvement de la phrase précédente).

Ce point de vue perdura presque tout le XX<sup>e</sup> siècle, à la fin duquel s'est finalement répandue une attitude qui incline à percevoir cet ouvrage avec une perspective différente. Jean-Yves Casanova formule clairement ce changement de perspective dans sa thèse consacrée à l'œuvre historiographique de Jehan de Nostredame (ainsi qu'à l'édition et au commentaire d'une version inconnue de sa chronique manuscrite). Il affirme, dans les quelques chapitres dédiés aux *Vies*, qu'« une édition critique de tous ces écrits [travaux historiques de Jehan de Nostredame] prouverait aisément ce qui est redevable à une falsification consciente et ce qui constitue de simples erreurs de recherche » (CASANOVA, 1990/2012 : 127). Il propose aussi d'interpréter ces « déplacements historiques », comme il préfère les appeler, comme produits de deux mécanismes. La première cause des falsifications est selon Casanova l'effort de Nostredame de glorifier les « grandes familles que Nostredame fréquente » et la deuxième est la fabrication « de commentaires emblématiques qui illustrent la Provence et proposent l'émergence de figures exemplaires » (CASANOVA, 1990/2012 : 127-128). Ce sont des propositions générales avec lesquels on peut être absolument d'accord et nous essayerons dans les pages qui suivent d'y ajouter encore d'autres observations et constructions théoriques qui rendront possible, comme nous l'espérons, l'interprétation plus compréhensible du curieux texte de Nostredame.

Il est évident que, dans le cas des *Vies* de Jehan de Nostredame, nous sommes confrontés à un texte énigmatique, dont la signification n'est pas clairement élucidée jusqu'à aujourd'hui, et ce malgré les condamnations féroces des critiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur auteur est-il tout simplement un imposteur irresponsable ? Ou doit-on chercher dans le texte et son contexte quelque chose de plus ? Voilà des questions que chaque lecteur doit se poser.

Pour découvrir le fin réseau des possibles interprétations du texte, il nous faut d'abord identifier et définir la nature des « falsifications » de Nostredame. Comment Jehan de Nostredame ajustait-il ses biographies des troubadours ? Avant tout il a en quelque sorte rattaché tous les troubadours mentionnés à la Provence et cela par divers moyens. Premièrement, pour ceux qui n'étaient pas issus de cette région, il a changé le lieu d'origine. Nous pouvons prendre à titre d'exemple la vie emblématique du premier troubadour mentionné dans les *Vies*, celle de Jaufré Rudel, qui est déclaré « Gentilhomme[,] fut Sieur de Blieux en Provence, bon poète Provensal facile en sa Romanserie » (NOSTREDAME, 1575 : 23). Il faut se rappeler que la « vida » médiévale de Rudel est sur ce point claire et précise : « Jaufres Rudels de Blaia si fo mout gentils hom, princes de Blaia » (RIQUER, 1975/2011 : 154), et Riquer, dans sa grande anthologie, cite des travaux secondaires qui identifient le toponyme avec Blaye en Gironde près de Bordeaux. D'un autre côté Riquer ne nie pas le fait important que le nom de Rudel n'est complété par la spécification « de Blaia » que dans trois des nombreux chansonniers renfermant des chansons dont il est l'auteur (RIQUER, 1975/2011 :

148). Cette dernière remarque illustre la difficile identification du troubadour et par conséquent n'exclut pas la possibilité d'une erreur commise par Nostredame. Mais la proximité phonique de Blaia et Blieux montre qu'il s'agit ici plutôt d'une manipulation consciente de Nostredame qui, selon toute probabilité, s'efforce de faire passer Blieux pour Blaia, peut-être pas complètement oublié en son temps. Jouer sur la similitude sonore est en effet la procédure habituelle que Nostredame applique dans ses *Vies*. Et nous trouvons d'autres changements d'origine similaires. C'est notamment le cas du troubadour catalan Guilhem de Berguedà que Nostredame change en Guilhem de Bargemon, l'identifiant probablement avec Bargemon en Var en Provence (CHABANEAU, ANGLADE, 1913 : 331). Ou encore celui de Guilhem de Cabestanh, dont Nostredame fait un Provençal et le rattache à la famille de Servières. Nostredame transforme aussi Raimon de Castel Roussillon de la même *vida* médiévale en Remonds de Seilhans, c'est à dire aussi en un personnage de Provence (CHABANEAU, ANGLADE, 1913 : 307). Ce procédé se retrouve de manière similaire en plusieurs lieux dans toute l'œuvre.

Outre les troubadours existants pour lesquels Nostredame change seulement le lieu d'origine, il ajoute aussi dans ses *Vies* beaucoup de troubadours dont l'existence est improbable ou douteuse – nous ne pouvons pas exclure catégoriquement la possibilité que ces troubadours aient existé, bien qu'ils ne soient pas documentés ailleurs. Quoi qu'il en soit, il est très probable que beaucoup d'entre eux soient des fabrications de Nostredame. Ce serait le cas par exemple de Roolet de Gassin, Peyre de San Romiech, Luco de Grymaud, Peyre de Ruer, Peire Ugon et Peyre d'Ourgon, Taraudet de Flassans, Guilhem Boyer, L. de Laskaris ou de Pierre de Bonifaciis que CHABANEAU et ANGLADE considèrent comme inventés (1913 : 315-316, 321, 337, 338, 341-342, 350-351, 352-353). Beaucoup d'entre eux, et ce pourrait être le troisième procédé de Nostredame, sont des personnages fictifs qui sont en plus, d'une manière ou d'un autre, liés à une des importantes familles provençales ou italiennes du temps de Nostredame, quelques-uns d'entre eux étant probablement ses propres amis. Comme le « troubadour » Taraudet de Flassans qui peut difficilement être identifié comme un troubadour existant et qui n'est pas documenté ailleurs. Pourtant, – et curieusement – son nom renvoie à une importante famille de la noblesse administrative provençale du temps de Nostredame, les seigneurs de Flassans, avec lesquels Jehan de Nostredame pouvait être lié personnellement (CHABANEAU, ANGLADE, 1913 : 350). On rencontre également des troubadours comme Anc(h)elme de Mostier, introuvable ailleurs, que Chabaneau a identifié comme étant le frère de Jehan, Michel de Nostredame, célèbre astrologue. C'est un exemple très illustratif qui permet de saisir le fonctionnement de l'« atelier des mensonges » de Nostredame. Pour l'identifier, Chabaneau fut guidé par la coïncidence des biographies des deux personnages et surtout par le fait que le nom Anhelme de Mostier forme une presque parfaite anagramme (à condition de varier Anselme/Ancelme/Anhelme) du nom Michel de Nostredame (CHABANEAU, ANGLADE, 1913 : 346). Notons aussi que ces jeux d'esprit ne concernent pas seulement les troubadours fabriqués. Nostredame fait de même avec les supposées sources desquelles il puise des informations pour ses *Vies*. Nous nous référons aux auteurs, moines pour la plupart, qui sont énumérés par

Nostredame dans la liste de la première page, après la page titulaire, des *Vies*. Deux d'entre eux ont pu être identifiés comme auteurs documentés et même troubadours. Tel est le cas du moine de Montmajour, d'après Nostredame attaché à l'abbaye monumentale près d'Arles en Provence, qui a pu être formellement identifié comme le troubadour moine de Montaudon (en Alvernha, fr. Auvergne), auteur d'une curieuse pièce que nous conservons dans laquelle il présente une galerie humoristique de quelques troubadours de son temps<sup>6</sup>. L'autre est le moine de Sant Cesari en Provence dans lequel on peut reconnaître le troubadour médiéval et l'auteur des « vidas » Uc de Sant Circ. Chabaneau et Anglade expliquent que ce nom a probablement été fabriqué par l'anagramme de la région d'origine de Uc, c'est-à-dire Caersi (fr. Quercy) que Nostredame modifie en Cesari (CHABANEAU, ANGLADE, 1913 : 354). Le cas le plus curieux est la troisième « source » largement citée dans les *Vies*, le « monge des Isles d'Or », dont l'identité fut l'objet de beaucoup d'investigations malheureuses jusqu'en 1907, lorsque Camille Chabaneau a résolu – définitivement, semble-t-il – cette énigme. Le personnage en question serait un savant ami de Jehan de Nostredame appelé Jules Raymond de Soliers, dont le travail et la vie ont montré des similitudes frappantes avec la biographie nostradamienne du moine des Isles d'Or. Chabaneau a aussi noté que la forme occitane de son nom, Reimond de Soliés, pourrait correspondre en anagramme au nom « moine des Isles d'Or »<sup>7</sup>, identifiant en plus ces Isles d'Or avec les îles de Lérins près de Cannes sur la côte provençale, où se trouve le célèbre monastère provençal fondé par le futur saint Honnorat dont nous avons déjà parlé (CHABANEAU, 1907).

Il semble donc que l'aspiration de Nostredame à « falsifier », « mystifier » ou « dissimuler » soit manifeste, ainsi que ses efforts pour localiser la tradition des troubadours en Provence. Ce qui nous intéresse pour le moment n'est pas l'analyse précise et détaillée des « erreurs » de Nostredame (qui a été déjà effectuée par plusieurs érudits), mais plutôt la réflexion sur les moyens de les interpréter. Pourquoi Nostredame construisit-il ce complexe architectural de faits vérifiés d'un côté et d'inexactitudes et de fables de l'autre ? C'est une question non encore complètement élucidée malgré l'intérêt de nombreux érudits pendant plusieurs siècles. Quelles raisons, quelle motivation se cachent-elles derrière ces mystifications ? Il est évident que si nous faisons avancer la compréhension des raisons qui ont conduit Nostredame à ces « déplacements historiques », pour reprendre le terme forgé par CASANOVA (1990/2012 : 127), nous ferons par conséquent progresser la compréhension de l'œuvre entière de Jehan de Nostredame.

Nous envisageons trois lignes d'interprétation possibles qui, *grosso modo*, peuvent servir d'explication. Premièrement on peut concevoir ces « déplacements » comme des mensonges volontaires et délibérés. Deuxièmement on peut penser à une tentative de mystification littéraire de la part de Nostredame faite pour plaire à ses amis. Et finalement, et d'une perspective fort différente, nous pouvons voir dans les modifications un procédé consciemment mythographe

---

<sup>6</sup> *Pos Peire d'Alvernha a chantat* (RIQUER, 1975/2011 : 1040-1045).

<sup>7</sup> Rappelons qu'il y a un « s » qui excède.

qui était, comme nous le montrerons plus loin, très naturel pour l'historiographie de ce temps.

Arrêtons-nous d'abord sur la première perspective mentionnée vers laquelle inclinent la majorité des érudits littéraires dès la deuxième traduction italienne des *Vies* par Crescimbeni au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Cette inclination est d'autant plus marquée depuis Paul Meyer et ses *Derniers troubadours de la Provence* de 1871 qui dénonce Jehan de Nostredame tout simplement comme un menteur. Les raisons de le penser sont évidentes pour les arguments mentionnés ci-dessus. Jaufré Rudel est avec beaucoup de probabilité originaire de Blaia et pas de Blieux ; le Moine de Montmajour est le troubadour monge de Montaudon ; Anhelme de Mostier correspond à Michel de Nostredame ; etc. Tout cela est déjà connu, au moins de notre point de vue contemporain, après plusieurs siècles de travail historique et philologique méticuleux. Mais comment, dans cette perspective, comprendre le reste de ce qui est contenu dans les *Vies* ? Car il y a aussi beaucoup d'informations exactes, des extraits ou des traductions de versets qui coïncident avec les faits documentés et qui représentent la vue d'ensemble de la tradition des troubadours la plus détaillée qui fût disponible en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Il faut souligner la différence avec la situation en l'Italie, où on en savait beaucoup plus, grâce à la relation étroite des troubadours avec les débuts du lyrisme sicilien et toscan. En forçant le trait, nous pourrions donc dire que la réputation de Jehan de Nostredame comme « faussaire » est tout à fait endommagée par ces passages pleins d'une acribie presque scientifique. En effet dans de nombreux passages des *Vies* se manifeste son labeur philologique et historique vraiment sérieux. Il cherche et utilise des sources originales et il tente même leur comparaison.

Rappelons seulement en guise d'exemple le passage souvent cité du *Proesme au lecteur* des *Vies*, où Nostredame décrit avec précision le chansonnier du sieur d'Agoult dans lequel il puise ses informations, et nous fournit une description presque philologique du volume :

Je puis [sic] assurer vraiment avoir veu et leu deux grands tomes divers escriptes en lettre de forme sur parchemin illuminez d'or et d'azur, qui sont dans les Archives du Seigneur Comte de Sault, ausquels sont descrites en lettre rouge, les vies des Poetes Provençaux qu'ils nommoient Troubadours et leurs Poësies en lettre noire, en leur idiomat, en nombre de plus de quatre vingts, tant hommes que femmes, la plupart gentilshommes et seigneurs de places, amoureux de Roynes, Imperatrices, Duchesses, Marquises, Comtesses et autre Princesses et gentilsfemmes... (NOSTREDAME, 1575 : 12-13).

Rappelons aussi que beaucoup de ses biographies – si on laisse de côté leurs clichés et louanges stéréotypés – reproduisent d'une manière très authentique les *vidas* médiévales<sup>9</sup>. De plus il faut garder à l'esprit que même les *vidas* originales ne sont rien de plus que des fabrications de leurs créateurs, certains d'entre eux

---

<sup>8</sup> Inséré dans l'édition de son livre *Dell'Istoria della Volgar Poesia*, Rome, 1710 (et aussi dans l'édition plus connue de Venezia, 1730).

<sup>9</sup> Par exemple la première part de la vie de Jaufré Rudel (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 299), la vie de Peyre Vidal (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 317), de Guy d'Usez (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 317), de Aymeric de Pyngulan (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 319), de Perdigon (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 322) etc.

étant connus comme le mentionné Uc de Saint Circ (autre coïncidence de Nostredame avec les faits documentés), Miquel de la Tor et autres, qui les construisaient à partir d'une vague connaissance de la vie des auteurs complétée par l'interprétation des allusions personnelles de leurs chansons. Eux aussi « fabriquèrent » les vies à partir de presque rien de tangible.

Dans cette optique, les *Vies* de Jehan de Nostredame ne sont pas à considérer comme un ensemble de mensonges malveillants, mais plutôt comme la tentative de réalisation d'un solide travail scientifique dans les limites de l'ancien XVI<sup>e</sup> siècle, que ne peut pas se mesurer avec la perspective de la science actuelle. Dès lors ses « falsifications » ressemblent plus à des erreurs naturelles commises sur la voie encore inexplorée de la recherche et causées par la non-disponibilité d'autres ressources qui auraient permis de corriger ses conclusions. Naturellement cette hypothèse des « erreurs de recherche » n'explique ni ne justifie les cas de manipulations flagrantes et les inventions étourdies mentionnées ci-dessus.

Ce sont précisément ces constructions évidemment fausses mais intelligentes (Blieux au lieu de Blaia, Bargemon au lieu de Berguedà, etc.) que mettent en doute la première vision interprétative (soit du type « auteur qui ment », soit « érudit qui se trompe ») et nous invitent à le considérer plutôt comme un mystificateur littéraire très raffiné. Que pourraient être les ingénieuses anagrammes (de Anhelme de Mostier, de moine des Iles d'Or et d'autres, sans parler des autres potentiels qui n'auraient pas encore été identifiés) d'autre qu'un ludique clin d'œil de l'auteur à ses lecteurs ? Et il ne s'agit pas seulement des anagrammes. Comment percevoir autrement ces multiples formes de falsifications que comme un jeu littéraire mystifiant, quand nous croisons des personnages ou noms de familles de l'actualité de Nostredame présentés comme troubadours. Les exemples sont éloquentes. Mentionnons seulement les cas les plus étonnants de Luco de Grymaud (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 337), Bernard Rascas (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 348), Taraudet de Flassans (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 350), L. de Laskaris (CHABANEAU-ANGLADE, 1913 : 351). Les noms de famille de tous les trois sont (pour la plupart) les noms des importants membres de la nouvelle élite administrative provençale, quelques-uns même conseillers au Parlement de Provence – comme par exemple Rascas – et donc collègues du procureur du même siège, c'est-à-dire de Jehan de Nostredame lui-même. Cette image d'une mystification délibérée de Nostredame, motivée d'une part par le divertissement littéraire et de l'autre par l'aspiration à célébrer ses amis ou bienfaiteurs potentiels, expliquerait tout à fait harmonieusement l'essentiel des modifications de Nostredame.

Cependant nous pensons qu'il y a une troisième interprétation possible pouvant expliquer une grande partie des « déviations » de Nostredame, souvent de façon complémentaire avec les deux mentionnées ci-dessus. Nous nous référons à l'interprétation qui voit dans les *Vies* un genre appartenant non à l'histoire de la littérature ou à la littérature dans notre acception moderne, mais plutôt à l'historiographie dans le sens que le terme portait en ce temps-là. Les *Vies* appartiendraient donc au discours qui repose naturellement et organiquement sur l'engagement subjectif de l'auteur, dont la fonction prioritaire et non dissimulée est de célébrer par des descriptions des événements mémorables, des listes de

batailles, des actions héroïques, mais aussi par la sélection des arguments et par les *colores rhetorici* la partie qui protège l'auteur ou avec laquelle l'auteur se sent apparenté émotionnellement ou idéologiquement. Cela pourrait très bien être le cas de Jehan de Nostredame, qui dès la première page de son livre – tant en sa version française qu'italienne – déclare très ouvertement qu'il utilise des sources « ...par lesquelles est monstrée l'ancienneté de plusieurs Nobles maisons tant de Provence, Languedoc, France, que d'Italie, et d'ailleurs » (NOSTREDAME 1575 : 1, non paginé)<sup>10</sup>. Et il répète la même idée en plusieurs lieux de son texte, dès la préface *Proesme au lecteur* :

Il n'y avoit maison noble en Provence, qu'elle n'eust un registre, en forme de Romant [sic], auquel estoyent descripts les hauts faits, et gestes de leurs ancestres en langage Prouvensal, estans à la suite de nos Comtes de Provence, qui furent Roys de Naples, de Jerusalem, et Sicille, aux conquestes par eux faictes... (NOSTREDAME, 1575 : 19).

Ou plus loin :

J'ay donc mis les vies de nos Poetes Provençaux en avant, lesquelles m'ont semblé dignes de n'estre ignorees, pour la diversité et grand nombre des maisons nobles dont elles traictent, et aussi par ce qu'elles parlent sommairement des choses plus remarquables de l'estat de Provence selon les annees... (NOSTREDAME, 1575 : 21).

L'intention de Nostredame d'exalter l'identité du pays est patente aussi dans les fréquentes mentions qui marquent une appropriation de la langue du pays et le pays lui-même : « nostre langue Provençalle » (NOSTREDAME, 1575 : 7, 16, 16, 17, 17, 18, 18, etc.), « nostre Provence » (NOSTREDAME, 1575 : 7-8, etc.) et bien sûr par les répétitions obstinées des pronoms « nostre », « nos » dans les formulations qui s'approprient des particularités du pays, par exemple « nos Poètes Provençaux » (NOSTREDAME, 1575 : 7, 9, 21, 21).

Ainsi il nous semble que toutes les « modifications » de Nostredame mentionnées ci-dessus et qui se trouvent en contradiction avec l'état des faits connus même de son époque pourraient n'être qu'une réalisation pratique de l'objectif déclaré d'ennoblir et d'exalter la terre avec laquelle Nostredame sent un lien identitaire.

Et si les procédés de Nostredame nous semblent trop excessifs au XXI<sup>e</sup> siècle, à peine croyables et au fond même ridicules, il suffit de les envisager dans le contexte du discours de la (mytho)historiographie du XVI<sup>e</sup> siècle qui est, il faut le dire, essentiellement la même. Si nous comparons le procédé de Nostredame avec ce courant thématiquement très proche, dédié à la recherche – et pratiquement à l'invention – des « antiquitez nationales » françaises, comme on disait alors, nous relevons beaucoup de parallèles. On peut trouver l'idée d'utiliser l'histoire antique de la France pour construire sur elle la dignité du royaume dès les temps les plus anciens (dans les grandes chroniques médiévales par exemple). Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette volonté est traçable surtout à partir de l'œuvre exemplaire, dans ce

---

<sup>10</sup> Dans la version italienne : « Per le quali, oltre le memorand' istorie contenute in esse, si dimostra l'antiquità di molte illustri, et Nobil Case tanto di Provenza, Linguadocha, et altre Provincie della Francia, che d'Italia, et d'altrove » (NOSTREDAME, 1575 : 1, version italienne, non paginé).



sens, de Jean le Maire – autoproclamé – de Belges. Premièrement dans *La plainte du désiré*<sup>11</sup>, où les auteurs français du XV<sup>e</sup> siècle sont par lui déjà déclarés dignes disciples des anciens, et surtout dans ses *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*<sup>12</sup>, où la tradition généalogique et culturelle passe de « Troye » directement à la Gaule. Ce concept s'est étendu depuis le milieu du siècle précédent par le divulgateur reconnu du mythe de l'origine troyenne des Francs, Jacques Millet dans son théâtral *Mystère [ou Istoire] de la destruction de Troye la Grant*, rédigé vers 1450-1452 (MORTGAT-LONGUET, 2006 : 34). Il est curieux de noter que Jehan de Nostredame mentionne directement les *Illustrations de Gaule* dans son *Proesme* en se référant aux « Syrventez » que Jean le Maire décrit quand il parle des noces du « Roy Péleus, et de la belle nymphe Thetis » (NOSTREDAME, 1575 : 13). Rappelons encore que Jean le Maire poursuit ses idées dans sa *Concorde des deux langages* (1511)<sup>13</sup>, défendant la supériorité culturelle du français sur l'italien en s'appuyant sur l'antériorité mythique de l'origine gauloise sur la tradition grecque, et par conséquent sur les traditions romaine et italienne.

En ce qui concerne les « procédés mythographiques » de Jean le Maire de Belges, les *Illustrations de Gaule* où il se sert de quelque chose de très semblable aux mystifications de Nostredame sont édifiantes. Par exemple Jean le Maire présente comme réels les mythiques rois de Gaule issus de sources peu vraisemblables et fantaisistes. Parmi eux un Bardus, fils de Dryius, que Jean le Maire déclare inventeur de la poésie (et musique) des bardes :

Quand le Roy Dryius fut mort, son filz Bardus, regna en son lieu cinquieme Roy de Gaule, lequel fut inventeur de rythmes, cestadire de Rhetorique et de musique. Et pource fut il fort renommé entre les siens. Et introduisit une secte de Poètes et rhetoriciens, lesquelz furent nommez Bardes, qui chantoient melodieusement leurs rythmes<sup>14</sup>, avec instruments, en louant les uns et biasmant les autres, comme met Diodorus Siculus en son [v?]i. Livre des Antiquitez. (LEMAIRE DE BELGES, 1549 : 30).

Bardus constitue ici une anthropomorphisation évidente du mot latin *bardus*<sup>15</sup> par lequel les Romains nommaient les prêtres-poètes gaulois.

Ajoutons que cette vision des origines mythique de la poésie gauloise et par conséquent française sont repris par beaucoup d'autres historiens jusqu'à se convertir en un « locus communis » de la tradition (MORTGAT-LONGUET, 2006 : 34)<sup>16</sup>. Cet exemple de Bardus et ces textes en général nous montrent clairement

---

<sup>11</sup> *La plainte du désiré ou la déploration du trépas de Louis de Luxembourg par Jean Lemaire de Belges*, copies manuscrites dès 1503.

<sup>12</sup> Première édition du livre I en 1511, nous citons d'après la dernière édition du XVI<sup>e</sup> siècle, à Lyon par Jean de Tournes, 1549, avant la moderne de Stecher (1882-1891). Pour la popularité de ce texte nous rappelons qu'entre 1511 et 1549 il y avait environ 36 éditions de l'ensemble des trois livres ou partielles (ABELARD, 1981).

<sup>13</sup> Édition moderne : LEMAIRE DE BELGES Jean (1947), *La Concorde des deux langages*, éd. critique par Jean Frappier, Paris, Droz.

<sup>14</sup> Corrigé de « rhyhtmes ».

<sup>15</sup> « Gallice cantor appellatur, qui virorum fortium laudes canit : a gente Bardorum, de quibus Lucanus canit : Plurima secuti fudistis carmina Bardi. » DU CANGE et alii (1883-1887), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. augm., Niort, L. Favre, t. 1, col. 576b.

<sup>16</sup> Le roy Bardus apparaît par exemple dans *L'histoire et chronique de Provence* de César de Nostredame (à Lyon chez Simon Rigaud, 1614, p. 8 et sqq), évidemment par la médiation de son oncle,

qu'à l'époque la distinction entre la connaissance documentée et scientifiquement démontrable d'un côté et de la mythographie de l'autre n'était pas très claire.

En plus cette conception ne se limite pas au début du XVI<sup>e</sup> siècle, période particulièrement importante pour l'évolution intellectuelle et culturelle en France. En effet, l'obsession mythographique pour l'antiquité de la Gaule continue et est encore vive à la fin du même XVI<sup>e</sup> siècle comme le bien démontre le poème épique et érudit *La Galliade ou de la révolution des arts et sciences* composé par Guy Le Fèvre de la Boderie<sup>17</sup> dans lequel l'auteur esquisse la chaîne de transfert culturel dans l'espace eurasiatique encore plus généreusement :

[...] des Bardes aux Hebreux,/ des Hebreux aux Chaldez et à la gent d'Egipte./ de Chaldee et Memphis à la Grece d'eslite./ des Gregeois aux Latins, et des Latins nerveux/ aux modernes Toscans leurs fils et leurs neveux ./ desireuses [sic] de voir encor [sic] l'antique terre [...] (LE FEVRE DE LA BODERIE, 1578 : 122)<sup>18</sup>

passant ainsi des Gaulois aux Grecques et d'eux aux Latins et Italiens modernes. La culture française reposerait donc sur une tradition bien plus ancienne que la culture antique gréco-romaine ainsi que ses cultures disciples de toute l'Europe occidentale.

Il nous semble évident que les procédés qu'utilisent ces auteurs ne diffèrent pas en substance de ce que fait Jehan de Nostredame dans les *Vies* et dans ses autres écrits. On peut objecter que des auteurs comme Jean le Maire de Belges ou Le Fèvre de la Boderie étaient en leur temps considérés surtout comme poètes, catégorie à laquelle ils aspiraient probablement le plus et pour cette raison, ils ne représenteraient pas à nos yeux des historiographes sérieux. Néanmoins il faut se rappeler qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, poésie et érudition sont une seule et même chose. En d'autres termes, il n'y avait pas de reconnaissance possible pour un poète s'il n'était pas aussi un érudit, un connaisseur de l'histoire en l'occurrence.

Les auteurs mentionnés tentèrent de construire la dignité ancienne de la région avec laquelle ils s'identifiaient et utilisèrent dans ce but toutes les ressources de l'érudition et de la rhétorique disponibles. Il nous semble que Jehan de Nostredame dans ses *Vies* agit de la même manière et qu'il s'insère donc dans cette ligne de l'historiographie de son temps. Dans ce contexte, le choix de raconter les vies des troubadours ou des saints, comme dans le cas de Honnorat et Hermentaire que nous avons mentionnés au début de cet article, ne relève que d'un choix instrumental distinct du véritable centre d'intérêt de l'auteur. Sa visée est autre et se trouve dans l'ambition de glorifier sa région et les élites qui y sont

---

Jehan de Nostredame. César fait même par condensation des noms des rois un « Bardus Longo, sixiesme Roy de Gaule, qui fonda Langres : Longo Bardus le jeune, desquels aucuns estiment les Lombards estre denommez » (à Lyon chez Simon Rigaud, 1614, p. 8). Ou encore dans *Les dynasties ou traicte des anciens rois des gaulois...* de Jacques de Cassan (à Paris chez Victor l'Roy, 1621, p. 193) et beaucoup d'autres. Une infinité d'écrits similaires est bien cataloguée par exemple dans la *Bibliothèque historique de la France : contenant le catalogue des tous les ouvrages qui traitent de l'Histoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport*, tome II, livre III, par Jacques Lelong, nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmenté par Fervet de Fontette, Paris, par Jean-Thomas Herissant, 1769, p. 3-70.

<sup>17</sup> à Paris chez Guillaume Chadière, 1578.

<sup>18</sup> Dernier cercle V. Cfr. MORTGAT-LONGUET, 2006 : 52.

attachées. C'est sous cet éclairage qu'il faut comprendre les « déplacements », les modifications, les falsifications historiques qui s'accordent naturellement à ce genre d'ambition éloignée de la recherche de la précision documentaire. Son but est de reconstruire (même en l'inventant) une gloire passée et de bâtir sur elle la dignité présente, ce que Jehan de Nostredame accomplit précisément avec ses *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*.

Nous croyons donc qu'il ne faut pas voir dans cette œuvre curieuse un ensemble de mensonges malicieux, ni un jeu d'intertextualités presque postmodernes, mais un texte qui s'inscrit naturellement dans l'époque de sa création et correspond à ses conceptions de l'érudition, de la littérature, de la vérité et de l'histoire.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Études**

- ABELARD Jacques (1981), Les Illustrations de Gaule de Jean Lemaire de Belges, *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, vol. 33, no. 1, p. 111-128.
- CASANOVA Jean-Yves (1990/2012), *Historiographie et littérature au XVI<sup>e</sup> siècle en Provence: l'œuvre de Jean de Nostredame*, Turnhout, Brepols.
- CHABANEAU Camille (1886), Vie de saint Hermentaire, *Revue des Langues Romanes*, vol. XXIX, p. 157-174.
- CHABANEAU Camille (1907), Le moine des Isles d'Or, *Annales du Midi*, no. 19, p. 364-372.
- CHABANEAU Camille ; ANGLADE Joseph (1913), in : NOSTREDAME Jehan de (1913), *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*. Nouvelle édition, accompagnée d'extraits d'œuvres inédites du même auteur, préparée par Camille Chabaneau et publiée avec introduction et commentaire par Joseph Anglade, Paris, Librairie Champion.
- DU CANGE et alii (1883-1887), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, édition augmentée, Niort, L. Favre, t. 1, col. 576b.
- LAFONT Robert ; ANATOLE Christian (1970), *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, tome I, Paris, Presses universitaires de France.
- MEYER Paul (1871), *Les derniers troubadours de la Provence*, Paris, Librairie A. Franck.
- MORTGAT-LONGUET Emmanuelle (2006), *Clio au Parnasse. Naissance de l'« histoire littéraire » française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Honoré Champion Éditeur.
- RIQUER Martín de (1975/2011), *Los trovadores : historia literaria y textos*, Barcelona, Ariel.
- ROQUE-FERRIER A. (1881a), Congrès scientifique de France, 44<sup>e</sup> session tenue à Nice en janvier 1878, Nice, Malvano-Mignon, 1879, 2 vols. [Compte rendu], *Revue des Langues Romanes*, vol. XXIX, p. 157-174, *Revue des Langues Romanes*, vol. XX, p. 40-45.
- ROQUE-FERRIER A. (1881b), Sur un miracle de la vida de sant Honorat et sur la

date probable de la composition du sant Hermentari, *Revue des Langues Romanes*, vol. XXIX, p. 157-174, vol. XX, p. 236-244.

### **Œuvres littéraires**

LE FEVRE DE LA BODERIE Guy (1578), *La Galliade ou de la révolution des art et sciences*, a Paris chez Guillaume Chadière.

LEMAIRE DE BELGES Jean (1947), *La Concorde des deux langages*, éd. critique par Jean Frappier, Paris, Droz.

LEMAIRE DE BELGES Jean (1549), *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, a Lyon par Jean de Tournes.

NOSTREDAME Jehan de (1575), *Les vies des plus celebres et anciens poetes provençaux, qui ont floury du temps des Comptes de Provence...*, a Lyon, pour Alexandre Marsilii.

# ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Numéro thématique :

*Simulatio et Dissimulatio.*

*De la simulation et de la dissimulation dans la littérature*

coordonné par

Veronika Černíková, Kateřina Drsková,  
Ivana Oviszach et Josef Prokop

Publié par l'Institut d'Études Romanes  
de la Faculté des Lettres  
de l'Université de Bohême du Sud,  
České Budějovice

avec la participation financière de

l'association Gallica

ISSN : 1801-0865 (Print)  
1804-8358 (Online)

*L'article qui précède a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:*

[www.eer.cz](http://www.eer.cz)

**Numéro du volume :** Vol. XIII / Num. 2 (volume thématique)  
2017

## **Indications relatives au volume thématique :**

**Titre :** *Simulatio et Dissimulatio. De la simulation et de la dissimulation dans la littérature*

**Responsables éditoriaux :** *Veronika Černíková, Kateřina Drsková, Ivana Ovizzsach, Josef Prokop*

**Comité scientifique :** *Táňa Alešová (Université de Silésie à Opava), José Luis Bellón Aguilera (Université Masaryk), Francis Claudon (Université Paris-Est), Michel Erman (Université de Bourgogne), Alice Flemrová (Université Charles), Anna Housková (Université Charles de Prague), Petr Kylaoušek (Université Masaryk), Zuzana Malinová (Université de Prešov), Éva Martónyi (Université catholique Péter Pázmány), Daniel Nemrava (Université Palacký à Olomouc), Jitka Radimská (Université de Bohême du Sud), Juan A. Sánchez (Université Charles), Jiří Špička (Université Palacký à Olomouc), Eva Voldřichová-Beránková (Université Charles)*